

Appendice 10 Programme des tests et stages de revalidation des certificats d'opérateur de radiocommunications

Références STCW

- Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM)
- Tableau A-IV/2 : Norme de compétence minimale spécifiée pour les opérateurs des radiocommunications dans le cadre du SMDSM

Compétences

Fonction radiocommunications

1. Émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM et en assurant les fonctions requises dans le SMDSM
2. Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence

CSO et CGO

Remarques concernant les tests et stages

- Le programme du test et du stage de revalidation du CSO est basé sur un niveau de connaissance suffisant pour permettre au candidat de s'acquitter des tâches d'opérateur des radiocommunications exploitées dans le cadre du SMDSM dans toutes les zones océaniques à bord de certains types de navires.
- Le programme du test et du stage de revalidation du CGO est basé sur un niveau de connaissance suffisant pour permettre au candidat de s'acquitter des tâches d'opérateur des radiocommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du SMDSM dans toutes les zones océaniques.

Test

Radiocommunications / Simulateur de radiocommunications

- Nature du test : évaluation des compétences 1 et 2 sous forme de mises en situation sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications (Durant ce test les communications se déroulent en anglais en utilisant le vocabulaire SMCP) et d'une interrogation orale.
- Durée minimale du test : 1 heure.

Stage et test

Radiocommunications • Nature de la formation : Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1 et 2.

- Durée minimale de la formation : 2 heures.
- Nature et durée du test : voir le programme du test seul.

Simulateur de radiocommunications

- Nature de la formation : Cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences 1 et 2 sur simulateur agréé ou équipements de radiocommunications.
- Durée minimale de la formation : 4 heures.
- Nature et durée du test : voir le programme du test seul.

